



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 52443

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la baisse des effectifs des inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR et DPCSR) prévue par la loi de finances pour 2014. Elle s'inquiète des conséquences que pourraient avoir ces baisses d'effectifs sur les délais de présentation des candidats à l'examen de conduite et sur les conditions de travail des IPCSR et DPCSR. Elle lui rappelle aussi que dans les territoires ruraux et de montagne, l'obtention du permis de conduire est une nécessité notamment pour entrer dans l'emploi. Ainsi elle lui demande quelles mesures sont envisagées pour garantir des délais de présentation à l'examen de conduite les plus réduits possibles. Elle aimerait aussi connaître les intentions du Gouvernement sur l'évolution du système d'examen du permis de conduire.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Massat](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52443

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2558

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)